

AVIS DE LA COMMISSION DE SÉLECTION D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**AGENCE REGIONALE DE SANTE DES PAYS DE LA LOIRE
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Santé et du Schéma Vendée Autonomie 2020-2024 du Département de Vendée, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et le Conseil Départemental de la Vendée ont lancé un appel à manifestation d'intérêt relatif à l'Expérimentation de solutions innovantes de répit pour les enfants et adolescents en situation de handicap confiés à l'aide sociale à l'enfance sur le département de la Vendée, publié le 27 novembre 2023 sur les sites internet de l'ARS Pays de la Loire et du Conseil Départemental de la Vendée.

Une candidature inter-associative a été déposée par l'ADAPEI-ARIA de Vendée, ALEFPA, AREAMS, UGECAM.

En application de l'article R.313-6-2 du code l'action sociale et des familles, la commission de sélection, réunie le 19 avril 2024, a rendu, à l'unanimité des membres, un avis favorable sous réserve de la production d'éléments complémentaires en réponse au cahier des charges de l'AMI et aux besoins exprimés par les bénéficiaires lors d'un groupe de travail à programmer, le projet est classé dans l'ordre suivant :

Rang de Classement	Candidature inter-associative
1 ^{er}	ADAPEI ARIA de Vendée ALEFPA AREAMS UGECAM

L'avis de la Commission de sélection fera l'objet d'une publication sur les sites internet de l'ARS des Pays de la Loire et du Conseil Départemental de la Vendée.

La Roche sur Yon, le **31 JUL. 2024**

**P/ Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire,
Le Directeur adjoint de l'Autonomie et de la Santé Mentale, co-président de la Commission de sélection,**



Vincent MICHELET

**P/Le Président du Conseil Départemental de la Vendée,
Le Président de la Commission Enfance et famille,
co-président de la Commission de sélection,**

Rémi PASCREAU

